

LA SEIGNEURIE DE JÉSUS DANS LE RÈGNE DE DIEU D'APRÈS LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

Jésus ouvre sa prédication en Galilée en proclamant l'ap-proche du Règne de Dieu (*Marc*, 1, 15). Tout au long de sa mission, il évoque ce Règne à maintes reprises : quarante-sept fois d'après *Matthieu*, quatorze d'après *Marc*, trente-six d'après *Luc*¹. Il l'espère encore au dernier soir, à la table de la Cène (*Marc*, 14, 25 et par.). Il en fait donc un des thèmes les plus constants et les plus centraux de son message². Cette insistance est d'autant plus caractéristique de Jésus qu'on ne la retrouve pas dans les autres livres du Nouveau Testament³.

Pour les auditeurs de Jésus, ce Règne de Dieu est déjà une notion familière. Les prophètes l'ont annoncé comme le

1. Les synoptiques emploient par ailleurs le mot *Basileia* pour désigner un règne humain (*Matth.*, 4 fois ; *Marc*, 5 ; *Luc*, 4), le règne de Satan (respectivement : 1, 0, 1 fois), le règne de David (0, 1, 0 fois), le règne de Jésus (3, 0, 5 fois).

On traduira uniformément *Basileia* par « Règne ».

2. Les études les plus récentes sur ce thème sont : E. PERCY, *Die Botschaft Jesu*, Lund, 1953, p. 175-224 ; J. BONSIKVEN, *Le Règne de Dieu*, Paris, 1957 ; R. SCHNACKENBURG, *Gottes Herrschaft und Reich*, Freiburg, 1959 ; A. FEUILLET, *Le Règne de Dieu et la personne de Jésus d'après les évangiles synoptiques*, dans *Introduction à la Bible*, II, Tournai, 1959, p. 771-818.

3. Le Règne de Dieu est nommé deux fois chez Jean, sept dans les *Actes*, douze chez Paul, deux dans les épîtres catholiques, trois dans l'*Apocalypse*.

salut d'Israël (*Is.*, 52, 7 ; 24, 23 ; *Abd.*, 24 ; *Zach.*, 14, 9...); les psaumes du Règne en ont chanté l'espoir (*Ps.*, 96-99...)⁴. Les apocalypses comme les rabbins du Judaïsme ont prolongé cette attente⁵.

Jésus s'appuie sur ces idées classiques en son milieu. Il les transforme aussi par le rôle qu'il assume personnellement dans l'avènement du Règne de Dieu. Ce sont là les deux aspects de son message que l'on voudrait examiner dans cet article, à partir des évangiles synoptiques.

I. L'ANNONCE CLASSIQUE DU RÈGNE

Quand Jésus annonce « le Règne de Dieu », il ne prend nulle part la peine d'expliquer ce terme traditionnel. Qu'il le nomme « le Règne des cieux », selon la formule propre à Matthieu⁶, « le Règne de Dieu »⁷, ou simplement « le Règne »⁸, il compte manifestement sur l'intelligence de ses auditeurs.

Le Règne à venir

Comme les prophètes, il leur présente d'abord ce Règne comme une réalité future et imminente. Les évangélistes con-

4. Sur le règne de Dieu dans l'A. T., cf. J. BONSIRVEN, *op. cit.*, p. 11-22 ; R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 1-22.

5. Pour le Judaïsme, cf. J. BONSIRVEN, *Le Judaïsme palestinien*, I, Paris, 1934, p. 307-541 ; R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 23-47.

6. 33 ou 34 fois chez *Matthieu*, et chez lui seul (peut-être en *Jean*, 3, 5 ?). A la suite de G. DALMAN, *Die Worte Jesu*, I, Leipzig, 1898, p. 77, on voit habituellement en cette formule l'expression usuelle de Jésus, pour éviter de prononcer le nom divin. J. WEISS, H. J. HOLTZMANN... et dernièrement R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 51 ont objecté que Jésus ne craint pas de prononcer ce nom, et ont attribué cette formule à *Matthieu* ; mais, à l'inverse, celui-ci emploie aussi plusieurs fois la formule « Règne de Dieu »

7. *Matthieu* : 3 à 5 fois (et 3 cas équivalents : « Ton Règne », « Le Règne de mon Père », « de leur Père ») ; *Marc*, 14 fois ; *Luc*, 32 fois (et 2 cas équivalents : « Son Règne », « Ton Règne »).

8. *Matthieu*, 7 ou 8 fois ; *Luc*, 2 fois.

dentent sa prédication initiale dans la proclamation : « Le Règne de Dieu s'est approché » (*Marc*, 1, 15 ; *Matth.*, 4, 17)⁹. Les Douze, puis les soixante-douze disciples reprennent la même annonce (*Matth.*, 10, 7 ; *Luc*, 10, 9. 11). Jusqu'à son dernier soir, Jésus attend cette venue du Règne (*Luc*, 22, 18 ; cf. *Marc*, 14, 25 ; *Matth.*, 26, 29) et ses disciples partagent cet espoir (*Marc*, 15, 43 ; *Luc*, 23, 51). Leur maître leur en a promis l'accomplissement (*Marc*, 9, 1 ; *Luc*, 9, 27 ; 21, 31...) ; il les a formés à le demander dans leur prière (*Matth.*, 6, 10 ; *Luc*, 11, 2). Ils doivent désormais vivre dans l'attente, telles les dix vierges qui doivent être prêtes pour l'accueil de l'époux (*Matth.*, 25, 1-13), tels les serviteurs que le maître veut trouver vigilants (*Marc*, 13, 33-37 ; *Matth.*, 24, 44-51 ; *Luc*, 12, 42-46) ou ceux dont il va exiger des comptes (*Matth.*, 25, 14-30 ; *Luc*, 19, 12-27)¹⁰...

Les représentations du Règne

Nulle part, Jésus ne s'arrête à peindre un tableau d'ensemble du Règne de Dieu. Mais, suivant les besoins de sa prédication, il emprunte souvent quelques traits aux représentations eschatologiques usuelles.

La scène qu'il évoque le plus souvent, comme les prophètes, est *le jugement qui ouvre le Règne*. Il le mentionne au passage en de nombreuses sentences (*Matth.*, 7, 1-2 et *Luc*, 6, 37 ; *Matth.*, 7, 21-23 ; *Matth.*, 10, 28-33 et *Luc*, 12, 4-9 ;

9. P. JOUON, dans les *Recherches de Science religieuse*, 1927, p. 538-539, propose de traduire : « est arrivé ». Cette traduction a été suivie par C. H. DODD, *The Parables of the Kingdom*, Londres, 1935, p. 44-45 ; M. BLACK, *An Aramaic Approach...*, Oxford, 1946, 2^{me} éd., 1954, p. 260-262 ; E. PERCY, *op. cit.*, p. 177-178 y est assez favorable. Pourtant le sens usuel du verbe, et son emploi dans le N. T. recommandent davantage la traduction que nous suivons avec les commentaires de J. WEISS, E. KLOSTERMANN, M.-J. LAGRANGE, V. TAYLOR, ainsi que W. G. KUEMMEL, *Verbeissung und Erfüllung*, Zürich, 1945, 2^e éd., 1953, p. 16-18 ; R. SCHNACKENBURG, *op. cit.* p. 96.

10. Le même aspect futur du Règne apparaît dans les paraboles de la croissance dont on parlera plus loin (note 49).

Matth., 12, 32. 41-42 et *Luc*, 11, 31-32...); il le décrit plus à loisir en deux tableaux apocalyptiques ou apparaît le Fils de l'homme de *Daniel* (*Luc*, 17, 22-37; *Matth.*, 25, 31-46). Il préfère le présenter sous les figures de ses paraboles : la moisson de *Marc*, 4, 29 et *Matth.*, 13, 30, déjà classique chez les prophètes¹¹, le coup de filet de *Matth.*, 13, 47-50, évoquant *Jér.*, 16, 16 et *Ez.*, 32, 3¹². Comme les rabbins de son temps, Jésus prend aussi ses images dans les relations sociales courantes : les règlements de comptes (*Matth.*, 18, 23-35; 25, 14-30 et *Luc*, 19, 12-27; *Luc*, 16, 1-9...), la paye des ouvriers (*Matth.*, 20, 1-16), le procès (*Matth.*, 5, 25-26 et *Luc*, 12, 58-59)¹³... Sous tant d'annonces diverses, les foules retrouvent sans peine l'avertissement solennel des prophètes : impossible d'accéder au Règne qui vient sans passer par le jugement où Dieu choisit ses élus selon sa justice et sa grâce.

Au delà de cette épreuve redoutable, Jésus laisse entrevoir *la joie du Règne à venir*. Il l'indique souvent d'un mot qu'il emprunte au langage technique de l'eschatologie. Il promet à ses fidèles qu'ils seront « sauvés » (*Marc*, 8, 35; 10, 26; 13, 13. 20 et leurs parallèles; cf. *Luc*, 13, 23)¹⁴; comme *Daniel* (12, 2), il leur annonce « la vie éternelle » (*Marc*, 10, 17. 30 et leurs parallèles; *Matth.*, 25, 46; *Luc*, 10, 25) ou simplement « la vie » (*Marc*, 9, 43.45 et *Matth.*, 18, 8-9; *Matth.*, 7, 14)¹⁵. Comme les rabbins, il nomme « le monde à venir »¹⁶,

11. *Joël*, 4, 13; cf. les images apparentées du battage (*Is.*, 41, 15; *Jér.*, 51, 33) et du vannage (*Am.*, 9, 9; *Is.*, 33, 11; 41, 16; *Jér.*, 13,24; 51, 2...).

12. A Qumrân : 1 QH 5, 7-8; cf. O. BETZ, *Die Menschenfischer*, dans la *Revue de Qumran*, n° 9 (1961), p. 53-54.

13. Les principaux parallèles rabbiniques aux paraboles de Jésus se trouvent dans H. L. STRACK - P. BILLERBECK, *Kommentar zum N. T.*, I, München, 1922.

14. Jésus emploie toujours le verbe (plutôt que le substantif) au passif, pour marquer l'action de Dieu. Cette construction a été étudiée par G. DALMAN, *op. cit.*, p. 183-185.

15. La « vie » équivaut au « Règne » d'après *Marc*, 9, 43. 45 comparé à 9, 47 et d'après *Matth.*, 18, 8-9 et 19, 17 comparés à 18, 3 et 19, 23-24. C'est en fait la résurrection.

16. *Marc*, 10, 30 et *Luc*, 18, 30; *Matth.*, 20,35. Sur l'emploi

la « régénération » ou nouvelle création¹⁷, la « rédemption » qui va libérer les hommes de leur servitude et de leur mal¹⁸. A ces formules un peu abstraites, Jésus préfère les images plus colorées du lyrisme traditionnel. Il emploie volontiers celles qui chantent la joie du peuple enfin rassemblé dans la présence du Père : l'installation du nouvel Israël dans la vraie Terre promise, au terme de son douloureux exode (*Matth.*, 5, 4), l'accueil des élus « dans les tentes éternelles », pour une perpétuelle fête des Tabernacles (*Luc*, 16, 9), la reconstitution des douze tribus¹⁹, le rassemblement des élus²⁰, surtout le festin messianique (*Marc*, 14, 25 et parallèles ; *Matth.*, 8, 11 ; 22, 11-13 ; *Luc*, 6, 21 ; 14, 16-24 ; 22, 30)²¹ et la fête des noces (*Matth.*, 22, 1-10 ; 25, 1-13) dont le symbolisme a été utilisé d'âge en âge, depuis *Osée* (2, 21-25...) jusqu'à l'emploi cultuel du *Cantique* et du *Psaume* 45.

La sobriété de ces indications sur le Règne est significative. Jésus ne concède rien à la curiosité de ses auditeurs. Il ne flatte pas leurs convoitises : ni le nationalisme passionné des zélotes, ni l'orgueil des justes, ni la sensualité des charnels. Le

de cette expression dans le Judaïsme, cf. J. BONSIIVEN, *Le Judaïsme...*, I, p. 310-319.

17. Seulement en *Matth.*, 19, 28. Ce terme, qui n'apparaît pas dans la Septante, peut provenir du stoïcisme (F. BUECHSEL, *Theol. Wörterbuch zum N. T.*, I, 1933, p. 687) mais l'idée se rattache à *Is.*, 65, 17 et a été fort développée dans le Judaïsme : cf. H. L. STRACK - P. BILLERBECK, *op. cit.*, III, 1926, p. 840-847 ; J. BONSIIVEN, *Judaïsme*, I, p. 432-435, 511-516.

18. *Luc*, 21, 28 ; cf. *Rom.*, 8, 23 ; F. BUECHSEL, *Theol. Wörterbuch zum N. T.*, III, 1942, p. 354 compare *Hén.*, 51, 2.

19. *Matth.*, 19, 28 et *Luc*, 22, 30. Sur les formules juives de cet espoir, cf. P. VOLZ, *Die Eschatologie der jüdischen Gemeinde*, Tübingen, 1934, p. 347-348 et 378 ; J. BONSIIVEN, *Judaïsme*, I, p. 448-451.

20. *Marc*, 13, 26-27 et *Matth.*, 24, 30-31 ; *Matth.*, 13, 41-43 ; 25, 31-46.

21. L'image apparaît dans *Is.*, 65, 13-14 ; 25, 6 ; puis en *Hén.*, 62, 14. Sur ses nombreux emplois dans le Judaïsme, cf. H. L. STRACK - P. BILLERBECK, *op. cit.*, IV, 1928, p. 1154-1159.

salut qu'il annonce est mystère transcendant. Dieu en est le centre : témoin la prédominance dans l'évangile de l'expression « le Règne de Dieu » sur les termes anthropocentriques des scribes : « le salut », « la vie », « le monde à venir »... Pour Jésus, l'essentiel est la réussite du dessein divin. L'homme n'y perd rien, d'ailleurs, car il y trouve enfin, dans la justice et la sainteté, la joie parfaite des fils.

Les conditions d'accès au Règne

Si Jésus reste fort réservé dans la description du Règne à venir, il apporte beaucoup plus de soin et de précision à dire les conditions de son accès²². Il se montre par là l'authentique successeur des prophètes, toujours moins soucieux de décrire l'avenir que d'obtenir la décision présente de leurs auditeurs.

Les textes qui formulent ces conditions tiennent dans les évangiles une place considérable. Pour s'en faire une idée, il suffit de parcourir les recueils de *Matthieu* (5-7 ; 10 ; 18...), auxquels on pourrait joindre nombre de sentences et de paraboles de *Luc*. Il suffira ici d'examiner les *logia* les plus explicites : les appels à la conversion, les béatitudes, les « sentences d'entrée ».

Une des requêtes les plus constantes des prophètes était *l'appel à la conversion*²³. Stigmatisant le péché de leur peuple ils l'appelaient tous à revenir à son Dieu pour en obtenir le salut dans le jugement prochain. Jésus reprend cet appel. Sa prédication initiale unit l'annonce de l'approche du Règne et l'appel à la conversion (*Marc*, 1, 15 ; *Matth.*, 4, 17). Les Douze reprennent le même message dans leur mission (*Marc*, 6, 12). Plusieurs *logia* archaïques illustrent le même thème : une invitation pressante à partir de faits d'actualité (*Luc*, 13, 1-5), deux oracles prophétiques contre ceux qui ne se sont pas convertis devant les miracles (*Matth.*, 11, 20-24 et *Luc*, 10,

22. Elles ont été spécialement étudiées par E. PERCY, *op. laud.*, p. 19-174 ; J. BONSIRVEN, *Le Règne...*, p. 80-186 ; R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 69-76.

23. Le cahier n° 47 de *Lumière et Vie* (1960) a été consacré à « *La conversion* ».

12-15) et la prédication de Jésus (*Matth.*, 12, 41 et *Luc*, 11, 32). Certes, on le dira plus loin, Jésus demande une décision plus grave encore que les prophètes. Mais ses auditeurs trouvent d'abord en son message une requête semblable à celle de ses prédécesseurs : un engagement personnel au Seigneur, devant le jugement qui vient.

Depuis les sages de l'Ancien Testament, les *béatitudes* sont une forme littéraire classique pour présenter à la fois une exigence religieuse et la récompense de son accomplissement²⁴. Cette exigence y est toujours plus nettement décrite que le bonheur promis. Les béatitudes de Jésus obéissent à la même loi²⁵. Elles promettent aux disciples fidèles le Règne des cieux (*Matth.*, 5, 3. 10 ; *Luc*, 6, 20) qu'elles décrivent parfois d'un mot comme la terre promise, la consolation, le rassasiement, le pardon, la vue de Dieu, l'adoption filiale, la récompense... (*Matth.*, 5, 4-12 ; *Luc*, 6, 21-23), souvent simplement comme le bonheur (*Matth.*, 11, 6 ; 24, 46 ; *Luc*, 7, 23 ; 11, 28 ; 12, 37. 38. 43). Elles visent surtout à présenter leurs exigences : la pauvreté spirituelle, le courage dans la souffrance, la soif de justice, le pardon fraternel, la pureté de cœur, la recherche de la paix, la constance dans la persécution (*Matth.*, 5, 3-12 ; cf. *Luc*, 6, 20-23), la foi (*Matth.*, 11, 6 ; *Luc*, 7, 23 ; 11, 28), l'espérance vigilante (*Matth.*, 24, 46 ; *Luc*, 12, 37-38. 43)... Sans ces attitudes profondes, comment accéder au Règne de Dieu ?

Une autre série de paroles de Jésus²⁶ formulent les conditions pour « *entrer dans le Règne* » (*Matth.*, 18, 3 et paral-

24. Sur la centaine de béatitudes antérieures à Jésus que nous connaissons, on en trouve soixante de ce genre. Cf. notre article : *La forme des béatitudes jusqu'à Jésus*, dans les *Mélanges bibliques...* A. ROBERT, Paris, 1957, p. 398-403.

25. L'étude actuelle la plus poussée sur les béatitudes est celle de Dom J. DUPONT, *Les Béatitudes*, Bruges, 1954, dont la 2^{me} édition a commencé à paraître (I. *Le problème littéraire*, 1958).

26. H. WINDISCH, *Die Sprüche vom Eingehen in des Reich Gottes*, dans la *Zeitschrift für die N. T. Wissenschaft*, 1928, p. 163-192, a présenté l'inventaire de ces *logia*, leurs parallèles juifs, la préhistoire de leur forme, l'originalité de Jésus dans son emploi.

lèles ; 5, 20 ; 7, 21 ; *Marc*, 9, 47) ou « dans la Vie » (*Matth.*, 18, 8-9 et *Marc*, 9, 43. 45 ; *Matth.*, 19, 7) ; quelques autres constatent la difficulté de cette entrée (*Marc*, 10, 23-25 et parallèles) ou son refus par les scribes et les pharisiens (*Matth.*, 23, 13). On peut en rapprocher l'invitation à entrer par la porte étroite (*Matth.*, 7, 13 ; *Luc*, 13, 24) ou les paraboles sur la porte fermée devant les invités indignes (*Matth.*, 25, 10-12 ; *Luc*, 13, 25). Elles définissent encore les exigences de l'accès au Règne de Dieu : l'esprit d'enfance (*Marc*, 10, 15 et parallèles), la rupture avec les occasions de péché (*Marc*, 9, 43-47 et *Matth.*, 18, 8-9), le renoncement à l'argent (*Marc*, 10, 23-25 et parallèles), l'acceptation du message de Jésus (*Matth.*, 23, 13), la justice supérieure à celle des scribes et des pharisiens (*Matth.*, 5, 20), l'accomplissement de la volonté du Père (*Matth.*, 7, 21), l'observation des commandements (*Matth.*, 19, 17)²⁷, l'effort pour passer par la porte étroite (*Matth.*, 7, 13 ; *Luc*, 13, 24), la vigilance pour être prêt à la venue du Seigneur (*Matth.*, 25, 10-12 ; cf. *Luc*, 13, 25). Ces exigences prolongent celles du *Deutéronome* pour l'entrée dans la terre promise (4, 1 ; 6, 18 ; 16, 20) et celles des « Torot d'entrée » pour l'accès aux liturgies du Temple (*Ps.*, 15 ; 24, 3-6 ; 118, 19-20) ; elles sont surtout proches de celles des rabbins pour « avoir part au Monde à venir »²⁸. Leur caractère absolu ne saurait déconcerter les lecteurs de la Bible.

La grâce du Règne de Dieu

Si l'on isolait les textes précédents du reste de l'Évangile, on pourrait en retirer l'impression d'un appel exclusif à l'ef-

27. Les textes propres à *Matthieu* (5, 20 ; 7, 21 ; 19, 17) présentent des exigences de genre très juif, il n'est pas exclu que l'évangéliste les ait marqués de son style. Par contre, on admet en général la priorité du texte de *Matth.*, 23, 13 sur celui de *Luc*, 11, 52 (parce que le thème « Royaume » est plus usuel dans les *logia* d'« entrée » que le thème « connaissance »). Ainsi les commentaires de E. KLOSTERMANN, M.-J. LAGRANGE, A. LOISY, J. M. CREED, A. SCHLATTER, J. SCHMID, A.R.C. LEANEY...

28. H. L. STRACK - P. BILLERBECK, *op. cit.*, I, 1922, p. 252-253, en cite plusieurs exemples.

fort humain, d'un moralisme tout tendu vers les œuvres, comparable à celui des pharisiens. Mais Jésus a mis trop d'énergie à dénoncer la prétention de l'homme à « faire sa justice » pour que l'on puisse lui attribuer cette pensée (il suffit d'évoquer *Matth.*, 23 ; *Luc*, 17, 7-10 ; 18, 9-14). Sa prédication du Règne l'écarte absolument.

Le seul nom du Règne de Dieu indique l'auteur réel du salut que Jésus annonce. Son avènement ne dépend que de Dieu²⁹ : Lui seul l'a « préparé depuis la création du monde » (*Matth.*, 25, 34) ; Lui seul le réalise peu à peu dans l'histoire sainte : ainsi la semence lève-t-elle en moisson sans que l'homme ait à intervenir (*Marc*, 4, 26-29)³⁰. Seul, le Père sait le jour et l'heure de l'avènement de ce Règne (*Marc*, 13, 32 et *Matth.*, 24, 36) et y décerne les places réservées à ses élus (*Marc*, 10, 40, justement explicité en *Matth.*, 20, 23).

Les disciples doivent l'accueillir comme une grâce souveraine (*Luc*, 12, 32 ; cf. *Matth.*, 13, 16-17 et *Luc*, 10, 23-24). Suivant l'expression traditionnelle chère au *Deutéronome* (2, 12 ; 3, 20...), c'est un « héritage »³¹, comme Jésus le répète souvent (*Marc*, 10, 17 et *Luc*, 18, 18 ; *Matth.*, 5, 5 ; 19, 29 ; 25, 34 ; *Luc*, 10, 25 ; 22, 29). C'est pourquoi il leur faut le demander par une prière constante (*Matth.*, 6, 10 ; *Luc*, 11, 2).

Cette initiative absolue de Dieu dans l'avènement de son Règne est d'ailleurs la doctrine traditionnelle des prophètes. Les pharisiens même, qui la limitent dans la vie pratique par leur souci des œuvres, n'ont jamais prétendu y porter atteinte.

Sur ce point, comme sur les précédents, les auditeurs de Jésus retrouvent en son annonce du Règne de Dieu l'authentique tradition d'Israël.

29. On ne trouve jamais sur les lèvres de Jésus l'affirmation rabbinique que la conversion hâte la venue du salut (J. BONSIKVEN, *Judaïsme*, I, p. 397-399). On la rencontre pourtant dans *Actes*, 3, 19-20 et 2 *Pierre*, 3, 12.

30. Sur cette parabole, cf. E. PERCY, *op. cit.*, p. 203-206 et R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 104-106.

31. W. FOERSTER - J. HERRMANN, *Theol. Wörterbuch zum N. T.*, III, 1938, p. 766-786.

II. LA SEIGNEURIE DE JÉSUS

Si Jésus annonce le Règne de Dieu dans les termes traditionnels, il y introduit pourtant une nouveauté inouïe. Ses prédécesseurs et ses contemporains n'ont jamais connu dans ce Règne d'autre Seigneur que le Dieu unique. Il s'y attribue lui-même une véritable seigneurie : il l'assume implicitement dès sa mission temporelle par ses miracles et par l'autorité qu'il exerce ; il l'annonce pour le jour de sa venue eschatologique comme Fils de l'homme ; il la manifeste en pleine clarté dans ses apparitions pascales.

Les miracles de Jésus

De Moïse aux Maccabées, l'histoire d'Israël est pleine de miracles. Les merveilles de l'Exode, surtout, sont dans toutes les mémoires, rappelées chaque année par les liturgies pascales : les plaies d'Égypte, la mer entr'ouverte, la manne, les sources miraculeuses, les tonnerres du Sinaï... illustrent la puissance du Sauveur d'Israël.

En regard de ces prodiges fameux, les miracles de Jésus paraissent singulièrement modestes³². Il n'est pas étonnant que les scribes demandent à Jésus quelque signe dans le ciel, plus conforme à ceux de la tradition (*Matth.*, 12, 38 ; 16, 1 et leurs parallèles).

Pourtant les miracles évangéliques, si minces en leur matière, présentent à qui veut bien réfléchir une originalité singulière. Les thaumaturges de l'Ancien Testament n'obtenaient de Dieu leurs merveilles qu'à force de prière : Moïse « criait vers Yahweh » (*Ex.*, 14, 15 ; 15, 25 ; 17,4...); Elie n'arrachait la résurrection du fils de la veuve qu'au terme d'une supplication pathétique (*1 Rois*, 17, 19-22)... Ces prophètes paraissaient beaucoup moins les auteurs de leurs miracles que leurs annonciateurs (*Ex.*, 7, 17. 27 ; 8, 17 ; 9, 3... ;

32. Sur l'inventaire, la réalité et la signification de ces faits, cf. notre article : *Les miracles de Jésus dans les évangiles synoptiques*, dans *Lumière et Vie*, n° 33, 1957, p. 7-24.

14, 13-14; *Jos.*, 3, 5; 6, 16; *1 Rois*, 17, 14; 18, 36-37...). Jésus, lorsqu'on lui demande une guérison, répond d'un seul mot, tout simple : « Je le veux, sois purifié » (*Marc*, 1, 41 et parallèles) ; « Lève-toi, prends ton grabat et va-t-en chez toi » (*Marc*, 2, 11 et parallèles) ; « Etends la main » » (*Marc*, 3, 5 et parallèles) ; « Petite fille, lève-toi » (*Marc*, 5, 41 et *Luc*, 8, 54) ; « Ouvre-toi » (*Marc*, 7, 34)...³³ Aucun de ces récits ne rapporte une prière de Jésus³⁴. Ils mettent ainsi en évidence l'autorité de Jésus, son pouvoir personnel pour le salut des hommes.

Quelques paroles de Jésus, historiquement fort solides, confirment cette interprétation. Elles permettent de saisir le sens qu'il donne lui-même à ces faits, et comment il les met en rapports avec l'avènement du Règne de Dieu. Au cours d'une controverse, déclenchée par ses exorcismes, il déclare : « Si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, c'est donc que le Règne de Dieu est arrivé pour vous » (*Luc*, 11, 20; *Matth.*, 18-28)³⁵ ; Jésus est plus fort que Satan (*Luc*,

33. Les deux dernières paroles sont conservées en araméen dans l'évangile de *Marc*. R. BULTMANN, *Die Geschichte der synoptischen Tradition*, Göttingen, 1921, 3^e éd., 1957, p. 238, compare l'emploi de mots étrangers dans les formules de guérison des thaumaturges hellénistiques. L'analogie pourrait valoir à l'occasion pour les apôtres (cf. *Actes*, 9, 40) ; elle ne vaut pas pour Jésus qui parle araméen. Si l'on a conservé ses paroles, n'est-ce pas d'abord parce que l'on a été frappé de leur simplicité ?

34. La seule prière explicite de Jésus avant un miracle est conservée par *Jean*, 11, 41-42. Les synoptiques n'ignorent évidemment pas cette prière, ni son lien avec les miracles : ainsi *Marc*, 1, 35 ; 9, 29.

35. L'authenticité de ce *logion* est couramment admise (R. BULTMANN, *op. cit.*, p. 174 ; E. PERCY, *op. laud.*, p. 181). Elle n'a guère été contestée que par A. FRIDRICHSEN, *Le problème du miracle*, Strasbourg-Paris, 1925, p. 74.

On suit ici le texte de *Luc*, car il paraît peu probable que *Luc* ait écarté la mention de l'Esprit qu'il lie si étroitement à l'action de Jésus (Ainsi W. G. KUEMMEL, *op. cit.*, p. 98-102 ; E. PERCY, *op. laud.*, p. 178-181 ; E. SCHWEIZER, *Theol. Wörterbuch zum N. T.*, VI, 1956, p. 395...) Plusieurs auteurs pensent à l'inverse que *Luc* introduit ici « le doigt de Dieu » pour évoquer *Ex.*, 8, 15 et pré-

11, 21-22 ; *Matth.*, 12, 29)³⁶ ; son action personnelle réalise une présence du Règne qui n'est pas encore définitive, puisque Satan est encore à l'œuvre, mais qui est déjà efficace. Lorsque Jean-Baptiste, à la fin de sa carrière, met Jésus en demeure de se déclarer³⁷, celui-ci lui présente ses miracles ; il les décrit avec les images que les prophètes appliquaient au Règne messianique (*Matth.*, 11, 5 et *Luc*, 7, 22 ; cf. *Is.*, 35, 5-6 ; 29, 18-19). Ici encore, l'action de Jésus accomplit les promesses des prophètes. Ces déclarations explicites aident à interpréter les paroles plus obscures de Jésus sur son temps (*Luc*, 12, 54-56) : ses contemporains devraient y reconnaître la venue du salut³⁸.

Le Règne eschatologique de Dieu n'est pas encore accompli en plénitude. Le mal demeure. Mais déjà Dieu réalise son dessein dans et par l'action de Jésus ; et il confère ainsi à celui-ci une autorité exceptionnelle.

L'autorité de Jésus

Les miracles de Jésus ne suffiraient pas à eux seuls à définir le rôle de Jésus : Israël a connu déjà tant de thaumaturges ! Mais ils invitent à prêter attention au message de Jésus. Et celui-ci revendique une autorité singulière.

D'abord *sur l'ensemble de ses auditeurs*. Comme tous les prophètes, il leur prêche la conversion et les invite à revenir à Dieu³⁹. Mais il donne à cette prédication classique un tour absolument nouveau. Les prophètes faisaient consister la con-

sender Jésus comme le nouveau Moïse (Commentaires de A. LOISY, A. SCHLATTER... ; A. RICHARDSON, *An Introduction to the Theology of the N. T.*, Londres, 1958, p. 107).

36. J. M. ROBINSON, *Das Geschichtsverständnis des Markus-Evangeliums*, Zürich, 1956 (trad anglaise : *The Problem of History in Mark*, Londres, 1957) a fortement insisté sur cet aspect.

37. L'étude la plus poussée de ce texte est celle de Dom J. DUPONT, *L'ambassade de Jean-Baptiste dans la Nouvelle Revue Théologique*, 1961, p. 805-821, 943-959.

38. Cf. W. G. KUEMMEL, *op. cit.*, p. 15-16.

39. Cf. plus haut, p. 27.

version dans l'accomplissement des exigences de l'Alliance ancestrale : la justice, l'amour, la foi, la loyauté du cœur... Jésus la définit comme l'adhésion à son message et à sa personne. Les publicains et les pécheurs se convertissent lorsqu'ils viennent à Jésus comme les malades au médecin (*Marc*, 2, 15-17 et parallèles ; *Luc*, 15, 1-2. 7. 10)⁴⁰. C'est un acte de foi (*Luc*, 7, 50) qui les introduit dès maintenant au Règne de Dieu (*Matth.*, 21, 31). Mais ceux qui refusent la mission de Jésus refusent du même coup la conversion que Dieu leur propose : telles les cités de Galilée (*Matth.*, 11, 20-24 et *Luc*, 10, 12-15), « cette génération adultère et pécheresse » (*Matth.*, 12, 39-42 et *Luc*, 11, 29-32) et, avant tous les autres, les responsables religieux du Judaïsme (*Matth.*, 21, 28-31). La volonté de Dieu, qu'il faut accomplir pour entrer dans son Règne, c'est que l'on accueille celui qu'il a envoyé⁴¹.

Cette volonté de Dieu, Israël la reconnaît depuis toujours dans sa Loi. Jésus en proclame la valeur permanente (*Matth.*, 5, 17. 18 ; 23, 3. 23)⁴² ; il l'observe et la fait observer (*Marc*, 1, 44 et parallèles ; 7, 9-13 et *Matth.*, 15, 3-6 ; *Marc*, 10, 19 et parallèles ; *Matth.*, 23, 16-22...). Mais, à plusieurs reprises, il place son autorité personnelle au-dessus de celle de la Loi ; il rejette le divorce, codifié par le *Deutéronome* (24, 1-4), comme une loi concédée à la dureté des cœurs (*Matth.*, 19,

40. *Luc* a particulièrement insisté sur ce point : 5, 32 ; 13, 3.5 ; 16,30 (sous l'influence du kérygme : *Luc*, 24, 47 ; *Actes*, 2, 38 ; 3, 19 ; 5, 31 ; 17,30 ; 20, 21 ; 26, 20...). Cf. H. CONZELMANN, *Die Mitte der Zeit*, Tübingen, 1954 ; p. 198-203.

41. Le lien entre le Père et son envoyé est exprimé en de très anciens *logia* : *Marc*, 9, 37 et *Luc*, 9, 48 ; *Matth.*, 10, 40 et *Luc*, 10, 16 et jusque chez *Jean*, 13, 20 ; 12, 44-45 ; 17, 18 ; 20, 21. C. H. DODD a cherché à établir la forme primitive du *logion* originel dans : *Some johannine Herrnworte*, dans *New Testament Studies*, II, 1956, p. 81-85.

42. Sur Jésus et la Loi, cf. H. J. SCHOEPS, *Jésus et la loi juive*, dans la *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, 1953, p. 1-20 ; E. PERCY, *op. laud.*, p. 116-174 ; J. BONSIIVEN, *Le Règne de Dieu*, p. 33-41.

2-9 et *Marc*, 10, 2-12 ; *Matth.*, 5, 31-32 ; *Luc*, 16, 18)⁴³ ; il conteste le principe des lois de pureté rituelle (*Marc*, 7, 14-23 ; *Matth.*, 15, 10-20)⁴⁴ ; face aux commandements sacrés du Décalogue, il ose proclamer la supériorité des siens : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens... Mais, moi, je vous dis... » (*Matth.*, 5, 21-48)⁴⁵ : il s'affirme ainsi comme un nouveau Moïse, supérieur au premier, chef et législateur du peuple de Dieu définitif⁴⁶.

A ceux qui veulent s'attacher à lui comme disciples, Jésus commande en maître absolu. Pour le suivre, il faut renoncer à tous les biens de ce monde : le métier, les propriétés, la famille... Ces exigences rigoureuses sont illustrées par les récits de vocation (*Marc*, 1, 16-20 et parallèles ; 2, 14 et parallèles ; 10, 17-22 et parallèles ; *Matth.*, 8, 18-22 et *Luc*, 10, 57-62), formulées en plusieurs *logia* (*Marc*, 10, 29 et parallèles ; *Matth.*, 10, 34-37 et *Luc*, 12, 51-53 ; 14, 26...). Jésus va plus loin encore : il impose à ses disciples d'être prêts à le suivre jusqu'à la mort (*Marc*, 8, 34-37 et parallèles ; *Marc*, 10, 38 et *Matth.*, 20, 22 ; *Matth.*, 10, 38-39 et *Luc*, 14, 27 ; 17, 33...); il exige qu'ils soient prêts à le « confesser » devant les tribunaux juifs et païens (*Marc*, 8, 38 et parallèles ; 13, 9-13 et parallèles ; *Matth.*, 10, 17-21. 28-33 et *Luc*, 12, 4-9. 11-12...). Aucun prophète, aucun rabbin n'a jamais présenté de telles

43. Sur ces passages discutés, voir l'étude exhaustive de Dom J. DUPONT, *Mariage et divorce dans l'Évangile*, Bruges, 1959.

44. L'attitude ultérieure des Douze montre qu'ils n'ont pas saisi aussitôt toute la portée de ces paroles (*Actes*, 10, 12-14 ; 11, 6-8 ; 15, 29 ; 21, 25...). Quelques auteurs en ont conclu que la *logion* de Jésus n'était pas authentique (E. PERCY, *op. cit.*, p. 118 ...). Cela indique plutôt que les Douze n'ont pu créer ce *logion*. Jésus a formulé un principe sans en préciser les applications ; suivant sa pédagogie, il a fait confiance à l'intelligence ultérieure.

45. Il semble que Matthieu ait utilisé cette formule pour encadrer les divers matériaux qu'il regroupe en 5, 21-48. Mais *Luc*, 6, 27 indique que la formule remonte à Jésus (E. PERCY, *op. laud.*, p. 149-150 ; J. DUPONT, *Béatitudes*, I, 2^e éd., p. 189-191).

46. C'est ici qu'il faudrait placer l'étude de la conscience messianique de Jésus. Elle a été traitée en détail dans l'article précédent.

exigences. Jésus en fait la condition absolue de l'accès au Règne de Dieu.

Tout tendu vers le Père et son Règne, sans jamais chercher à attirer l'attention sur soi, Jésus se place ainsi au centre de l'œuvre divine. Il est le maître unique, la seule voie du salut. Impossible d'aller à Dieu, à son Règne, à la vie, sans passer par lui. Ces prétentions étonnantes seraient irrecevables de tout autre que du prophète « doux et humble de cœur » (*Matth.*, 11, 29). Chez lui, elles sont appuyées, éclairées par le fait des miracles. Il indique en ceux-ci la présence du Règne (*Matth.*, 11, 5 et *Luc*, 7, 22 ; *Matth.*, 12, 28 et *Luc*, 11, 20). Il faut rapprocher de ces paroles les sentences moins explicites sur la présence du Règne (*Luc*, 12, 32 ; 17, 20-21)⁴⁷, les *logia* obscurs sur Jean-Baptiste (*Matth.*, 11, 10-14 et *Luc*, 7, 27-29 ; *Marc*, 9, 11-13 et *Matth.*, 17, 10-13 ; *Luc*, 16, 16)⁴⁸ : en désignant Jean-Baptiste comme le précurseur annoncé par *Malachie* (3, 1 et 22-24), Jésus indique encore implicitement que le Règne de Dieu est là.

Dieu accomplit donc sa promesse. Il la réalise en Jésus : dans ses miracles qui font reculer Satan et tout mal, dans sa parole qui annonce le salut et en indique souverainement la voie. Les disciples même qui se rassemblent autour de Jésus participent déjà au Règne : le mystère leur en est « donné » (*Marc*, 4, 11 et parallèles) ; ils forment le « petit troupeau » qui commence le peuple nouveau (*Luc*, 12, 32), la semence encore minuscule qui lèvera bientôt en moisson⁴⁹. Rien encore

47. Cf. les études de E. PERCY, *op. laud.*, p. 216-223 et de R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, 92-95.

48. E. PERCY, *op. laud.*, p. 191-202 ; R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 88-92.

49. L'interprétation des paraboles de la semence a été fort discutée. On a souvent cherché à en exclure une application trop précise à l'Eglise (A. JUELICHER, C. H. DODD, J. JEREMIAS...), et avec quelque raison. Mais il est clair qu'elles veulent indiquer la continuité entre l'œuvre actuelle de Jésus et son accomplissement dans la venue du Règne : cf. E. PERCY, *op. laud.*, p. 202-211 ; R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 98-109.

n'est achevé : Satan travaille toujours, le mal demeure et l'incrédulité peut refuser Jésus. Mais la foi peut dès maintenant discerner en lui quelques traits de la Seigneurie divine.

L'annonce de la venue du Fils de l'homme

Lorsque Jésus annonce l'avènement du Règne de Dieu, il reprend volontiers les représentations de *Daniel*, et surtout le tableau de la venue du Fils de l'homme au Jugement suprême (*Dan.*, 7, 13-14)⁵⁰. Il présente notamment ce personnage mystérieux dans les discours eschatologiques de *Marc*, 13 et de *Luc*, 17, 22-37 (avec leurs parallèles), ainsi que dans sa déclaration solennelle au sanhédrin (*Marc*, 14, 62 et parallèles). Il revient à maintes reprises sur cette venue finale du Fils de l'homme : en *Marc*, 8, 38 et parallèles ; *Matth.*, 10, 23 ; 13, 41 ; 16, 28 ; 19, 28 ; 25, 31 ; *Luc*, 12, 8 ; 18, 8⁵¹. On a donc ici un des thèmes fondamentaux de son message.

Il n'est pas question de traiter ici tous les problèmes que pose la figure du Fils de l'homme⁵². Mais il faut relever les traits qui concernent notre étude :

50. Les contacts littéraires sont nombreux entre Jésus et Daniel (« Le Fils de l'homme... venant... sur les nuées... avec puissance et gloire... »). On n'en trouve pas de tels avec les *Paraboles d'Hénoch* : cf. W. MANSON, *Jesus the Messiah*, Londres, 1943, p. 119-120.

51. On trouve naturellement quelques différences entre les synoptiques : en parallèle à *Matth.*, 16, 28, il est question du « Règne » en *Marc*, 9, 1 et *Luc*, 9, 27 (probablement plus proches du *logion* primitif) ; en parallèle à *Matth.*, 19, 28, *Luc*, 22, 30 parle de « mon Règne » (ce qui doit être une explicitation). A l'inverse, la mention du Fils de l'Homme en *Luc*, 10, 8 ne doit pas être primitive (cf. *Matth.*, 10, 32 et *Luc*, 10, 9).

52. Qu'il suffise de noter ici les études d'O. CULLMANN, *Christologie du N. T.*, Neuchâtel-Paris, 1958, p. 118-166 ; A. RICHARDSON, *op. laud.*, p. 128-146 ; A.J.B. HIGGINS, *Son of Man - Forschung since « The Teaching of Jesus »*, dans *N. T. Essays...* T. W. Manson, Manchester, 1959, p. 119-135 ; J. COPPENS, *Le fils d'homme daniélique et les relectures de Daniel VII, 13, dans les apocryphes et les écrits du N. T.*, dans les *Ephemerides theol. lovanienses*, 1961, p. 5-51.

1. Jésus identifie la « venue » du Fils de l'homme et l'avènement du Règne de Dieu. C'était le sens de la vision de *Daniel*, 7. C'est celui des discours eschatologiques et des différents *logia* qui lient la venue du Fils de l'homme au jugement dernier (*Marc*, 8, 38 et parallèles ; *Matth.*, 13, 40-43 ; 25, 31-46 ; *Luc*, 12, 8...) ou à la « régénération » (*Matth.*, 19, 28).

2. *Daniel* présentait le Fils de l'homme comme le peuple des saints, écrasé par les païens et finalement exalté par le jugement de Dieu (*Dan.*, 7, 13-14 et 16-27). Jésus donne au Fils de l'homme un rôle plus transcendant et plus personnel : c'est lui qui rassemble « ses élus » (*Marc*, 13, 27 et *Matth.*, 24-31) ; il exerce le jugement, jusqu'ici attribué à Dieu (*Matth.*, 13, 41-43 ; 16, 27 ; 25, 31-46 ; *Luc*, 21, 36) ; il commande aux anges (*Marc*, 13, 27 et *Matth.*, 24, 31 ; *Matth.*, 13, 41 ; 25, 31) ; il trône à la droite de Dieu comme le messie fils de David (*Marc*, 14, 62 et parallèles)⁵³ ; il est « le roi » (*Matth.*, 25, 34. 40), « dans la gloire de son Père » (*Marc*, 8, 38 et parallèles), « sur son trône de gloire » (*Matth.*, 19, 28 ; 25, 31)⁵⁴.

3. Le trait le plus neuf de la pensée de Jésus est qu'il s'identifie personnellement à cette figure eschatologique traditionnelle⁵⁵. Les synoptiques en ont conservé l'attestation en

53. Jésus unit ici le personnage du Fils de l'homme à celui du messie fils de David, que ses contemporains chantent dans le *Ps.*, 110-1 (cf. *Marc*, 12, 35-37).

54. Les différences des synoptiques indiquent quelques variations des textes dans la tradition. Matthieu surtout représente une christologie plus explicite : en *Matth.*, 16, 27, le Fils de l'homme est le juge du procès eschatologique, à la différence de *Marc*, 8, 38 et *Luc*, 9, 26 (où il est le témoin suprême, comme en *Matth.*, 10, 32-33 et *Luc*, 12, 8-9) ; Matthieu est aussi le seul à parler de « ses » anges (13, 41 et surtout 16, 27 et 24, 31, différents de *Marc*, 8, 38 et 13, 27) comme de « son trône de gloire » (19, 28 ; 25, 31).

55. Cette identification par Jésus a été contestée par R. BULTMANN, *Theologie des N. T.*, Tübingen, 1948, p. 25-33 (cf. sa *Geschichte der synoptischen Tradition*, p. 128) et par plusieurs

deux séries de *logia*. Les uns visent la Passion : ce sont les trois prédictions détaillées qui scandent la montée vers Jérusalem (*Marc*, 8, 31 ; 9, 31 ; 10, 33 et leurs parallèles), l'annonce de la venue d'Elie (*Marc*, 9, 12 et *Matth.*, 17, 12), la sentence capitale où Jésus se définit comme le serviteur (*Marc*, 10, 45 et *Matth.*, 20, 28), la déclaration qui ouvre la dernière Pâque (*Matth.*, 26, 2), la protestation contre la trahison de Judas (*Marc*, 14, 21 et parallèles ; cf. *Luc*, 22, 48), la conclusion de l'épisode de Gethsémani (*Marc*, 14, 41 et parallèles). Cet ensemble de *logia*, historiquement fort solide, est naturellement postérieur à la confession de Césarée⁵⁶. Il unit nettement le Fils de l'homme de *Daniel* au Serviteur d'*Isaïe*. En une autre série de *logia*, Jésus prend le titre de Fils de l'homme pour définir ses pouvoirs sur le péché (*Marc*, 2, 10 et parallèles), sur le sabbat (*Marc*, 2, 28 et parallèles)⁵⁷, sa mission de signe (*Matth.*, 12, 40 et *Luc*, 11, 30)⁵⁸ et de sauveur (*Luc*, 19, 10), mais aussi l'obscurité de sa condition temporelle (*Matth.*, 8, 20 et *Luc*, 9, 58 ; *Matth.*, 11, 19 et *Luc*, 7, 34 ; *Matth.*, 12, 32 et *Luc*, 12, 10). Plusieurs de ces sentences sont placées chez les synoptiques avant la confession de Césarée, surtout chez *Matthieu*, mais il est probable qu'elles lui sont postérieures : le Fils de l'homme était traditionnellement un personnage eschatologique, et Jésus n'a guère pu parler de son retour glorieux avant d'avoir annoncé sa mort.

autres auteurs (E. PERCY, *op. cit.*, p. 225-307, n'admet comme authentiques que les *logia* sur la venue eschatologique du Fils de l'homme). Cette critique ne tient pas assez compte de la masse des *logia* sur le Fils de l'homme, ni du fait que ce titre est exclusivement employé par Jésus lui-même : cf. R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 110-112.

56. Les synoptiques lient solidement à cet épisode le début de l'annonce de la Passion (*Marc*, 8, 31 et parallèles).

57. Sur ces deux derniers textes : voir l'article d'A. FEUILLET, *L'exousia du Fils de l'Homme*, dans les *Recherches de Science Religieuse*, 1954, p. 161-192.

58. Si la forme primitive de ce *logion* est difficile à établir, il est clair que Jésus se présente comme signe, dans sa mission de prophète.

4. Si Jésus se définit si souvent par ce titre peu classique dans le Judaïsme, c'est sans doute d'abord pour éviter les équivoques temporelles du messianisme, pour dépasser le particularisme d'Israël. Les traits que Daniel a donnés au Fils de l'homme lui offrent une excellente représentation de son propre mystère ; ils marquent à merveille sa gloire future, liée à l'avènement du Règne de Dieu, et sa solidarité avec son peuple (puisque le Fils de l'homme est pour *Daniel* la personnification du peuple des saints).

Ainsi Jésus peut-il définir son rôle personnel à l'égard de l'humanité tout entière qui constitue son peuple. Il en est le représentant, le responsable, le véritable chef. C'est pour elle que « le Fils de l'homme est livré ». Il en assume la souffrance pour la conduire à la gloire du Règne de Dieu. Dans la venue de ce Règne eschatologique, son rôle est si central que l'on peut nommer celui-ci son Règne, sans porter atteinte à la Seigneurie du Père (*Matth.*, 20, 21 ; cf. 25, 34. 40 ; *Luc*, 22, 30 ; 23, 42 ; cf. 19, 12. 15)⁵⁹.

La révélation pascale

La révélation de Jésus s'achève par la manifestation pascale. Pour rassembler les disciples dispersés, pour les convaincre de la réalité de la résurrection, pour leur faire pénétrer la signification du mystère, il a fallu la cinquantaine de jours qui s'étend de Pâques à l'Ascension et à la Pentecôte, mais chacun des évangélistes condense les expériences de cette

59. Il n'est pas sûr que Jésus ait lui-même parlé de « mon Règne » : *Matth.*, 20, 21 est sur les lèvres de la mère des Zébédée (et non soutenu par *Marc*, 10, 37) ; *Luc*, 23, 42 est une parole du bon larron ; *Luc*, 22, 30 n'est pas soutenu par *Matth.*, 19, 28 ; *Matth.*, 25, 14. 30 et *Luc* 19, 12. 15 ne sont qu'implicites. Mais ces formulations par la tradition expriment bien la seigneurie que les disciples avaient reconnue en Jésus.

Il faut noter en tous ces textes le souci de marquer la Seigneurie primordiale du Père : *Matth.*, 20, 23 ; 25, 34 ; *Luc*, 22, 29 ; 19, 11. 12. 15.

période dans le bref schéma d'une seule apparition aux Douze⁶⁰.

Luc, qui nous a conservé par ailleurs les seules données précises sur la durée et la diversité des apparitions (*Actes*, 1, 3), construit très logiquement son récit (24, 36-53). Sa première partie atteste fermement la réalité du corps ressuscité (*Luc*, 24, 36-43)⁶¹. La seconde (v. 44-48) expose les données qui vont constituer le kérygme apostolique : Jésus est le Christ; sa passion et sa résurrection ont été annoncées par tout l'Ancien Testament; il faut maintenant proclamer à tous les peuples « en son Nom » la conversion qui obtient le pardon des péchés. Ce Nom est l'expression de sa seigneurie divine (*Phil.*, 2, 9-11); en lui seul, se trouve le salut (*Actes*, 4, 12). Luc a déjà esquissé tout au long de son évangile la royauté de Jésus⁶²; il la voit pleinement réalisée à Pâques (*Luc*, 22, 69; 19, 12. 15) qui est l'intronisation messianique de Jésus (*Actes*, 2, 33-36). L'Ascension qui achève l'apparition pascale (v. 51) conduit Jésus à la droite du Père et manifeste visiblement sa Seigneurie.

Matthieu est plus explicite encore. Dans l'unique apparition aux Douze qu'il place en Galilée (*Matth.*, 28, 16-20)⁶³, Jésus commence par proclamer sa Seigneurie universelle (v. 18). Il en tire aussitôt les conséquences : la mission des Douze à tous les peuples (v. 19), la promulgation de sa loi (v. 20). L'Eglise commence, et Matthieu voit déjà en elle la

60. La forme littéraire de ces récits a été étudiée notamment par Mgr A. DESCAMPS, *La structure des récits évangéliques de la résurrection*, dans *Biblica*, 1959, p. 734-741.

61. Cette insistance sur le corps ressuscité est appelée par la difficulté des Grecs à admettre ce mystère (*Actes*, 17, 32).

62. On nous permettra de renvoyer à notre article : *La royauté de Jésus selon l'évangile de Luc*, dans *Sciences Ecclésiastiques*, 1962, p. 57-69.

63. W. TRILLING, *Das wahre Israel*, Leipzig, 1959, p. 6-36, a présenté la seigneurie de Jésus dans ce texte.

réalisation du Règne du Fils de l'homme (*Matth.*, 13, 41 et peut-être 16, 28)⁶⁴.

Les apôtres vont désormais proclamer le « Nom » de Jésus (*Actes*, 3, 6. 16 ; 4, 10. 12. 30 ; 5, 41...), sa royauté messianique (*Actes*, 2, 31-36 ; 3, 18. 20 ; 4, 10 ; 10, 36. 48...), son titre de « Seigneur » (*Actes*, 1, 21 ; 2, 20. 21. 34. 36 ; 10, 36...). Ils le feront toujours en référence à l'événement de Pâques où Jésus s'est manifesté vainqueur de la mort, roi et sauveur du peuple de Dieu.

Tout l'évangile est révélation de la Seigneurie de Jésus : révélation discrète où Jésus refuse les titres solennels trop lourds d'espérances charnelles, révélation concrète par les faits où se manifeste sa puissance réelle, révélation nuancée qui unit toujours à la gloire eschatologique du Fils de l'homme l'obscurité de sa vie terrestre et l'épreuve sanglante de sa passion.

Cette Seigneurie était en effet un mystère trop neuf pour être exprimé par les termes traditionnels. Elle ne pouvait être connue que dans sa présence, dans l'expérience à la fois de son humanité semblable à la nôtre et de sa gloire pascale⁶⁵.

Du même coup, Jésus résolvait le problème de la Seigneurie du Messie, insoluble pour le Judaïsme. Tant que le messie n'était qu'un homme, quelle place pouvait-on lui donner dans le Règne de Dieu ? Ceux-là seuls qui ont été tout ensemble les témoins de la prière de Jésus et de son obéissance absolue pour le Père et les témoins de sa gloire ont pu proclamer que Jésus est Seigneur dans le Règne de Dieu.

Lyon

A. GEORGE, s. m.

64. Cette interprétation ecclésiale est propre à Matthieu : cf. R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 115, 188-189.

65. J. GUILLET a heureusement insisté sur la nécessité d'éclairer les titres christologiques par l'ensemble du fait de Jésus, dans son article : *A propos des titres de Jésus : Christ, Fils de l'Homme, Fils de Dieu*, dans *A la rencontre de Dieu*, Le Puy, 1961, p. 309-317.